L’islamologue Gilles Kepel renonce à déposer au procès du 13 novembre : Il dénonce “un procès en sorcellerie” contre lui “préparé en amont par des attaques du monde universitaire islamo-gauchiste”

07/12/2021 à 15h27



Gilles Kepel devait ouvrir le bal le 10 novembre. Son audition a été reportée, faute de temps, il vient de renoncer à déposer. Fâché, pour le moins : « Le procès des accusés est devenu un procès d’intention, le procès en sorcellerie de Gilles Kepel, préparé en amont par des attaques du monde universitaire islamo-

gauchiste, une campagne d'intimidation chargée de discréditer par avance mon témoignage. »

En cause, notamment : une récente enquête du Crieur, la revue de Mediapart, consacrée à Bernard Rougier et titrée « Un chercheur conquis par la fièvre identitaire » – qui dénonce sa proximité avec l'exécutif et met en cause la méthode d'enquête des Territoires conquis de l'islamisme, l'ouvrage qu'il a coordonné aux Presses universitaires de France. « On m'y présente comme l'inspirateur de la transformation de Rougier d'honnête chercheur en type saisi par la folie médiatique ! poursuit Gilles Kepel. Je sais que le planning est très contraint, et je n'incrimine pas le président de la cour. Mais le report de mon audition a fait le jeu de la défense et je n'ai pas été traité avec la dignité à laquelle je m'attendais. Dont acte. »

(…) Le Point

> *Sur la base du code de procédure pénale, une partie de la Défense avait contesté la citation par des parties civiles de plusieurs islamologues à la barre.*
>
> *Argument : ces chercheurs ne sont ni témoins des faits, ni de la personnalité des accusés.*
>
> *2/9⬇#procès13novembre /3469*
>
> *– □□□□□□□□□ □□□□ (@GuillaumeAuda) December 4, 2021*

> *Débat tranché in fine par la Cour qui avait décidé de les entendre.*
> *Le chercheur, très pointu, @MicheronH a déjà témoigné.*

Doivent suivrent en principe Bernard Rougier (Les Territoires conquis de l'islamisme – PUF) et l'essayiste @Sifaoui.

4/9 ⬇#proces13novembre /3471

— [illegible] (@GuillaumeAuda) December 4, 2021

Las, Gilles Kepel a donc fini par jeter l'éponge , manifestement courroucé:
“Le report de mon audition a fait le jeu de la Défense et je n’ai pas été traité avec la dignité à laquelle je m’attendais. Dont acte. » déplore l'islamologue dans @LePoint

6/9⬇#proces13novembre /3473

— [illegible] (@GuillaumeAuda) December 4, 2021

Ce surprenant renoncement de Gilles Kepel démontre sans doute que ces débats d'ecole n'ont pas leur place dans un procès d'assises.
En clair, comme l'avait soulevé @NaudinChristoph, le #proces13novembre n'est pas le procès du djihadisme mais celui des accusés.

8/9⬇. /3475

— [illegible] (@GuillaumeAuda) December 4, 2021